

Pas de stage sans mode d'emploi ! À lire avant d'accueillir un stagiaire

Accueillir un stagiaire peut être une expérience enrichissante pour votre entreprise, mais cela demande aussi de respecter certaines règles et de s'assurer que tout se passe dans les meilleures conditions. Que vous soyez une petite entreprise ou un cabinet plus large, offrir un stage est une belle opportunité de former un futur professionnel tout en bénéficiant de l'énergie et des idées fraîches qu'un stagiaire peut apporter.

Dans cette note d'information, nous vous expliquons les étapes essentielles pour bien préparer l'accueil de votre stagiaire, les obligations légales à respecter et les meilleures pratiques à adopter pour faire de cette collaboration un véritable succès.



Pourquoi accueillir un stagiaire ?



Formation et Transmission

Opportunité de transmettre votre expertise et d'accompagner un jeune dans son parcours professionnel.



Nouvelles Perspectives

Les stagiaires apportent souvent un regard neuf, des idées fraîches et des compétences numériques actualisées.



Marque Employeur

Démontrez que votre entreprise investit dans la formation et l'avenir des jeunes talents.



Recrutement Facilité

Les stages constituent un excellent moyen de repérer et tester de futurs collaborateurs.

Pour que cette expérience soit bénéfique tant pour vous que pour le stagiaire, il est essentiel de respecter certaines règles et de mettre en place un cadre approprié.

Conditions de recours à un stagiaire



Formation obligatoire

Le stage doit s'intégrer dans un cursus avec minimum 200 heures d'enseignement par an.



Présence requise

Au moins 50 heures doivent être dispensées en présence de l'étudiant.



Restrictions

Les stagiaires hors cursus sont interdits. Aucune tâche dangereuse ne peut être confiée.



Limites

Le stagiaire ne doit pas remplacer un salarié ni exécuter des tâches régulières. Il n'a pas d'obligation de production.

Le stage constitue une période de formation pratique qui s'inscrit dans le cadre d'un parcours pédagogique. Il ne peut en aucun cas être considéré comme un emploi déguisé ou une période d'essai. L'objectif principal est l'acquisition de compétences professionnelles en lien avec la formation suivie.

Nombre de stagiaires autorisés

Entreprises de moins de 20 salariés

- Maximum 3 stagiaires
- Chaque tuteur peut suivre jusqu'à 3 stagiaires simultanément

Entreprises d'au moins 20 salariés

- Maximum 15% de l'effectif pendant une même semaine civile
- Chaque tuteur peut suivre jusqu'à 3 stagiaires simultanément

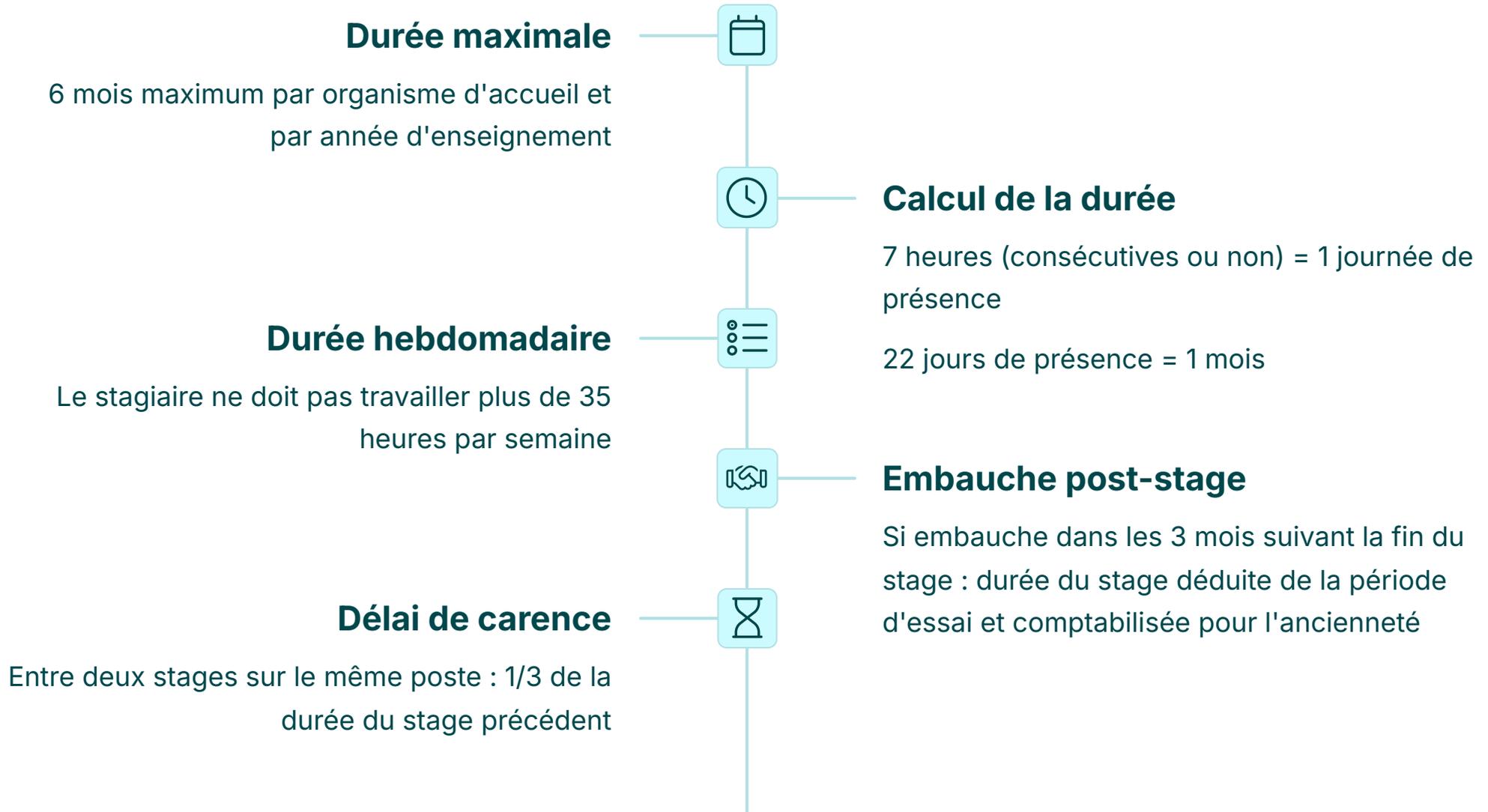
Cas particulier :

- Formations obligatoires pour les entreprises de 30 salariés maximum
- Le nombre de stagiaires ne peut pas dépasser 20% de l'effectif (maximum 5 stagiaires)

Ces limitations ont pour objectif d'assurer un encadrement de qualité pour chaque stagiaire tout en évitant les abus. Le respect de ces quotas est essentiel pour garantir la finalité pédagogique du stage.



Durée et organisation du stage



L'organisation temporelle du stage doit être pensée pour favoriser l'apprentissage tout en respectant les limitations légales. Le non-respect de ces règles peut entraîner une requalification du stage en contrat de travail.



Convention de stage

La convention de stage est un document obligatoire qui formalise les engagements réciproques entre le stagiaire, l'établissement d'enseignement et l'organisme d'accueil.

1 Signatures requises

Stagiaire (ou représentant légal), organisme d'accueil, établissement d'enseignement, enseignant référent et tuteur de stage.

2 Mentions obligatoires

Intitulé du cursus, dates et durées, horaires, activités confiées, contacts, gratification, avantages, protection sociale, nom du tuteur, taux de gratification et condition de son versement.

3 Obligations administratives

Tenir à jour la liste des conventions dans le registre unique du personnel, sans déclaration préalable à l'embauche ni visite médicale.

Si le stage a lieu à l'étranger, une fiche d'information présentant la réglementation du pays d'accueil sur les droits et devoirs du stagiaire doit être annexée à la convention de stage.

La convention constitue le cadre juridique du stage et doit être établie avec rigueur pour protéger toutes les parties concernées.

Gratification du stagiaire



Stage continu

Gratification obligatoire si durée > 2 mois consécutifs (44 jours de 7 heures) au cours de la même année scolaire/universitaire. En dessous, elle est facultative.



Stage discontinu

Gratification obligatoire à partir de la 309ème heure, même si effectuée de façon non continue.



Versement

Versement mensuel, dû dès le 1er jour de stage.



Modes de calcul

Selon le nombre réel d'heures effectuées par mois OU par lissage mensuel de la totalité des heures.

En 2025, si le montant horaire de la gratification est inférieur à 4,35€, le stagiaire est exonéré de cotisations sociales. Cette exonération constitue un avantage pour l'organisme d'accueil, mais le montant minimum doit être respecté.



Attestation de stage

À la fin du stage, l'organisme d'accueil doit remettre une attestation mentionnant la durée effective totale du stage et le montant total de la gratification versée.

Une copie de l'attestation et de la convention doivent être conservées par l'entreprise pour justifier des exonérations de cotisations sociales en cas de contrôle URSSAF.





L'établissement du bulletin de paie

Quand l'établir ?

Obligatoire lorsque la gratification dépasse 4.35€ de l'heure (2025). Sinon, une simple attestation de gratification suffit.

Contenu du bulletin

Il doit comporter la mention "stagiaire", le montant de la gratification, les cotisations sociales applicables et les éventuels avantages en nature (tickets restaurant, etc.).

Implications fiscales

La gratification bénéficie d'une exonération fiscale dans la limite du plafond mensuel de la sécurité sociale, ce qui signifie qu'elle n'est généralement pas soumise à l'impôt sur le revenu pour le stagiaire.

Bien que le stagiaire ne soit pas un salarié à proprement parler, le respect de ces formalités administratives est essentiel pour garantir sa protection sociale et la conformité légale de votre entreprise.

Droits et avantages des stagiaires



Frais de repas

Accès aux tickets restaurant ou au restaurant d'entreprise dans les mêmes conditions que les salariés.



Frais de transport

Prise en charge dans les mêmes conditions que pour les salariés de l'entreprise.



Activités sociales

Accès aux activités sociales et culturelles proposées par le Comité Social et Économique (CSE).



Congés et absences

Obligatoires pour les stages > 2 mois, modalités à préciser dans la convention.



Conditions de Travail

L'entreprise doit assurer un environnement adapté à son statut d'apprenant.



Protection Sociale

Le stagiaire bénéficie de la sécurité sociale pour les stages de plus de 2 mois. L'entreprise doit veiller à la couverture des risques professionnels.

Bien que n'étant pas salariés, les stagiaires bénéficient de certains droits similaires aux employés. Ces avantages contribuent à leur intégration dans l'entreprise et à l'amélioration de leurs conditions d'apprentissage.

Les bonnes pratiques



1

Intégration

- Préparer un programme d'accueil
- Présenter l'équipe et les outils
- Désigner un tuteur disponible

2

Missions claires

- Définir des objectifs pédagogiques
- Assurer la cohérence avec la formation
- Expliquer les attentes dès le début

3

Suivi et évaluation

- Organiser des bilans réguliers
- Ajuster les missions si nécessaire
- Fournir un feedback constructif

4

Formation continue

- Former aux outils spécifiques
- Accompagner dans l'acquisition de compétences
- Encourager l'autonomie progressive

Sanctions

2000€

Amende de Base

Par stagiaire concerné en cas de non-respect des règles.

4000€

Amende Majorée

En cas de récidive dans l'année suivant la première infraction.

Requalification

Risque de requalification du stage en contrat de travail

Le respect scrupuleux du cadre légal des stages est essentiel pour garantir leur valeur pédagogique et éviter les sanctions. N'hésitez pas à nous consulter en cas de doute sur l'application de ces dispositions.